

VAE - Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social – Niveau III	
Présentation générale de l'accompagnement	
<p>Accompagnement méthodologique à l'écriture du livret 2 de présentation des acquis de l'expérience et à la préparation à l'entretien avec le jury de validation dans le cadre de 3 dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit Commun (DC) • Dispositif Spécifique de Branche (DSB) (pour les salariés dont l'employeur est adhérent à UNIFAF) • Accompagnement personnalisé (AP) 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le référentiel métier • Comprendre la démarche et l'écriture VAE • Mettre en évidence les compétences acquises et liées au référentiel métier • Aider au choix et à la rédaction des expériences significatives • Préparer la soutenance du livret 2 devant le jury
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Recevabilité délivrée par l'organisme certificateur : ASP – www.vae.asp-public.fr • Accord préalable de l'employeur et/ou du financeur selon les modalités administratives
Contenu du suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et contractualisation • Accompagnement méthodologique à l'écriture du livret 2 à partir de la démarche d'explicitation • Simulation dans le cadre d'un jury blanc pour préparer l'entretien de validation des acquis de l'expérience
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance de séances collectives et d'entretiens individuels • Travail personnel entre les séances collectives et les entretiens individuels <p>Pour le DSB : l'accompagnement d'appui à la démarche d'écriture est renforcé. Les candidats bénéficient en plus d'une mise en situation professionnelle et de séquences formatives (sous réserve du nombre d'inscription).</p> <p>Pour les accompagnements personnalisés : entretiens individuels et préparation à l'oral</p>
Validation	Le Diplôme d'Etat est délivré par la DRJSCS sous réserve de valider les domaines de compétences du référentiel métier (possibilité de 5 présentations conjuguant FI/VAE)
Sessions	Voir le calendrier prévisionnel
Informations	
Durée de l'accompagnement	<p>Droit Commun : 24 heures maximum</p> <p>DSB : 179 heures maximum</p> <p>Accompagnement personnalisé : à définir avec le candidat</p>
Coût VAE	<p>Droit Commun : 1 600,00 €</p> <p>DSB : nous consulter</p> <p>Accompagnement personnalisé : nous consulter</p>
Renseignements	<p>Nadine BRAULT, responsable service VAE – 03 88 21 26 94</p> <p>Blandine KLEIN, secrétariat – 03 88 21 20 04</p>